



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:
6 janvier 2005

Date de la convocation des conseillers :
6 janvier 2005

point de l'ordre du jour no:
03

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 14 janvier 2005

Présents: Mutsch, bourgmestre, Braz, Spautz, Hinterscheid, échevins, Snel, Tonnar, Roller, Jaerling, Hildgen, Welz, Codello, Zwally, Grethen, conseillers, Clement, secrétaire communal,
Absents : Hoffmann, échevin, Maroldt, Hannen, Huss, Knaff, Kersch, conseillers

Le Conseil Communal;

Objet: Plan d'aménagement particulier « Gare Belval-Usines » ; 2^e vote

Vu sa délibération du 19 novembre 2004 approuvant provisoirement le plan d'aménagement particulier « Gare Belval-Usines » portant sur des fonds sis à Belval, commune d'Esch-sur-Alzette, au lieu-dit « Belval-Usines » (1^{er} vote) ;

Considérant qu'il y a lieu d'approuver définitivement ce plan d'aménagement particulier ;

Considérant qu'aucune objection n'a été introduite ;

Vu la loi du 12 juin 1937 concernant l'aménagement des Villes et autres agglomérations ;

Vu le règlement général sur les bâtisses du 26 novembre 1962 et le plan directeur afférent ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Vu la loi du 21 mai 1999 concernant l'aménagement du territoire ;

Vu la loi du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communale et le développement urbain ;

Vu la circulaire ministérielle du 16 juillet 2002 au sujet de l'application de la loi du 12 juin 1937 concernant l'aménagement des Villes et autres agglomérations importantes ;

Vu le plan de situation ;

Vu les certificats de publication ;

Vu l'avis de la commission de l'aménagement du 25 juin 2004 ;

Vu l'avis favorable du médecin-inspecteur du 18 novembre 2004 ;

Vu les avis favorables de la commission des Voies et bâtiments et de la commission pour le développement urbain ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi,

a p p r o u v e à l' u n a n i m i t é
définitivement le plan d'aménagement particulier « Gare Belval-Usines ».

En séance

date qu'en tête

Esch-sur-Alzette, le 14/01/2005
Pour expédition conforme,
Le secrétaire communal,



suivent les signatures

Le bourgmestre,

